

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

L'IDEE FAIT SON CHEMIN

Une adhésion à l'instruction obligatoire

Un collaborateur du *Courrier* qui signe Hicks publie dans le dernier numéro de ce journal un article sur la question de l'instruction publique. Le ton sobre de cet écrit démontre qu'il n'est pas sorti de la plume des rédacteurs ordinaires de ce journal au style boursofflé.

Ce collaborateur nouveau aurait cependant dû retrancher de son article les attaques qu'il porte contre M. Bouchard au sujet des discours qu'il a prononcés récemment. Monsieur Hicks dit que ce qui l'émeut surtout ce sont les accusations que M. Bouchard aurait proférées contre le clergé catholique de notre province. Nous pouvons calmer l'émotion de Monsieur Hicks assez facilement et ce, en lui apprenant que jamais M. Bouchard n'a dit dans ces discours que les curés de la province avaient falsifié les chiffres des présences à l'école ni aucune autre statistique scolaire. M. Bouchard connaît d'ailleurs assez la question éducative de la province pour savoir que les curés n'ont rien à faire avec la préparation des statistiques scolaires.

M. Bouchard peut facilement donner la preuve de la fausseté de cette accusation car les discours qu'il a faits jusqu'ici l'ont été en anglais, ce qui a mis M. Bouchard dans la nécessité d'écrire ces discours au long, et ces discours il les a prononcés tels qu'il les avait rédigés.

Un rédacteur de la Canadian Associated Press pour faire du zèle a donné aux paroles de M. Bouchard un sens qu'elles n'ont jamais comporté et il a inventé de toutes pièces la prétendue affirmation que le clergé falsifiait les statistiques scolaires. Les journaux cléricaux se sont souvent plaints de la partialité de la Canadian Associated Press et ils auraient dû s'informer avant d'accepter ce rapport erroné? Ils se sont donné bien garde de le faire car cette fois cela leur fournissait une superbe occasion pour tomber sur le dos de M. Bouchard.

Ce que M. Bouchard a dit au sujet de nos statistiques scolaires c'est qu'elles étaient incomplètes et qu'elles ne pouvaient pas nous donner une idée véritable de notre fréquentation scolaire. Il a prouvé son point en établissant que dans les grandes villes de la province, Montréal incluse, on ne faisait aucun recensement des enfants en âge de fréquenter l'école et en signalant deux extraits de rapports du Surintendant de l'Instruction Publique lui-même dans lesquels il se plaint de la négligence apportée par les secrétaires-trésoriers des corporations scolaires dans la préparation de leurs statistiques locales.

Monsieur Hicks qui nous paraît un homme bien disposé a eu tort de se fier aux commérages de l'*Action Catholique* et de *La Tribune* au sujet des discours de M. Bouchard.

Ceci dit passons maintenant aux parties principales de son article.

Hicks traite de trois questions.

L'obligation scolaire, la gratuité des livres et l'uniformité des manuels de classe.

Nous remarquons avec plaisir que l'auteur de cet article qui représentent les vues du *Courrier*, journal bien vu du clergé de St-Hyacinthe, s'accorde complètement avec M. Bouchard sur l'opportunité de l'adoption d'une loi d'obligation scolaire.

Nous ne savons pas qui écrit sous ce pseudonyme mais nous avons tout lieu de croire que ce nom de plume couvre celui d'un membre du clergé de St-Hyacinthe. Nous savons qu'il existe un grand nombre de prêtres éclairés de la province qui approuvent l'instruction obligatoire; ils comprennent que nos écoles religieuses auraient tout à y gagner si cette loi, qui existe partout, était adoptée dans notre pays. Nous comprenons qu'il est difficile pour eux d'exprimer leurs vues ouvertement pour le moment. Ils peuvent cependant rendre des services signalés à la cause sacrée de l'éducation en communiquant leurs idées à ceux qui ont charge de l'Instruction Publique; le jour où le Conseil de l'Instruction Publique ferait cesser son opposition à l'instruction obligatoire serait un jour heureux pour les écoles séparées de la province de Québec. Alors les amis de l'éducation comprendraient que les écoles religieuses ne sont pas de leur nature elles-mêmes réfractaires à tout esprit de progrès.

Voici en quels termes explicites le collaborateur du *Courrier* se déclare en faveur de l'instruction obligatoire.

ASSISTANCE SCOLAIRE OBLIGATOIRE

"L'instruction étant une nécessité absolue, il s'ensuit que l'Etat est intéressé à ce que tous les enfants fréquentent les écoles. D'où il s'ensuit que l'assistance scolaire obligatoire doit être imposée comme mesure d'intérêt public.

"Jusqu'à aujourd'hui par crainte de l'école laïque, une certaine école a prétendu que l'obligation de l'assistance scolaire était un empiètement contre la liberté individuelle. Je ne partage pas cette manière de voir, et assumant la responsabilité de mon opinion, je soumets que l'Etat, désirant que tous les citoyens soient outillés par l'instruction, de façon à améliorer leur propre situation tout en rendant le plus de services à la Patrie, a raison d'exiger que la fréquentation scolaire soit obligatoire pour tous les enfants en âge de suivre les cours d'enseignement.

"Le gouvernement a amélioré, sans aucune révolution, notre système d'instruction publique. Il accorde des primes et prélève à même ses revenus, des sommes toujours grandissantes, pour les remettre à la disposition de tous ceux qui se dévouent à la cause sacrée de l'instruction de nos enfants. La politique suivie par l'adminis-

tration provinciale a déjà porté des fruits, elle a entraîné à sa suite, la saine opinion publique dans notre province, et ils sont nombreux ceux qui croient comme nous, que le temps est arrivé, où l'autorité provinciale doit faire un pas de plus. C'est donc sans hésitation que nous souscrivons d'avance à la fréquentation scolaire obligatoire en notre province, dès que la loi décidera de l'imposer."

Hicks ne pouvait mieux représenter les vues de notre député à Québec.

Sur la question de la gratuité des manuels de classe Hicks se prononce contre. Nous tenons à lui faire remarquer cependant que M. Bouchard n'a jamais réclamé la gratuité des livres de classe comme il paraît le croire. Notre député s'est borné à réclamer l'uniformité des manuels des écoles primaires.

Nous n'avons pas l'intention de discuter à fond dans cet article déjà trop long la question de l'uniformité des livres. Nous le ferons dans d'autres articles et nous espérons avec nos arguments et nos statistiques pouvoir convaincre Monsieur Hicks, qui paraît un homme bien disposé, que les campagnes recevraient autant d'avantages que les villes à voir l'uniformité des livres s'établir dans toute la province et qu'il est plus rationnel d'avoir les mêmes livres partout que l'uniformité des manuels dans chaque municipalité seulement.

A PROPOS D'UNE CONFERENCE DE M. T. D. BOUCHARD

Au début de la campagne faite par M. Bouchard pour l'amélioration de notre système scolaire, nous avons écrit que les adversaires des réformes qu'il préconisait feraient tout en leur possible pour soulever les sentiments religieux bien connus de notre population contre notre député.

Les choses se passent tel que nous l'avions prédit. Le mensonge, les fausses représentations, tout est mis à profit pour tâcher de faire passer M. Bouchard pour un mange-curé et un anti-patriote. Ce que l'on a surtout en vue, dans les milieux où on en veut à notre député, c'est de mettre le public sous l'impression que sa campagne n'est pas faite dans le but d'améliorer notre instruction publique, mais pour déprécier le clergé catholique.

Il y a quelques semaines, M. Bouchard a fait une conférence devant l'Association des Directeurs d'Ecoles Anglaises de Montréal, et un journaliste de la Canadian Associated Press en mal de sensation faisait un rapport fantaisiste de la conférence de M. Bouchard. Les journaux hostiles se sont emparés de cette élucubration, et ont encore amplifié l'erreur des appréciations de la Canadian Associated Press.

Maintenant, à lire les journaux politico-religieux, M. Bouchard aurait accusé le clergé de falsifier les cahiers de présences scolaires. Or M. Bouchard, à aucun endroit de sa conférence dont nous détenons une copie exacte, n'a dit que le clergé eut quoi que ce soit à faire avec nos statistiques scolaires. La seule fois où il a rapproché le clergé avec nos statistiques, c'est quand il a mentionné le fait que la Commission Scolaire de Montréal était en pourparlers avec le clergé pour le charger de prendre le recensement des enfants d'âge scolaire.

Il est donc absurde de prétendre que M. Bouchard a accusé le clergé de falsifier les statistiques.

M. Bouchard n'a pas non plus essayé de diminuer le rôle du clergé. Il s'est borné à blâmer ceux qui voulaient empêcher les laïques de prendre une part plus active au sujet de la question éducative, et loin de réclamer des écoles neutres il a demandé le maintien de nos écoles séparées.

L'*Action Catholique* et le *Devoir* viennent de publier une lettre d'un Monsieur J. E. Renaud, qui se donne comme secrétaire du Cercle des Voyageurs de Commerce Catholiques de Québec, lettre dans laquelle ce monsieur accuse M. Bouchard d'avoir dénigré le clergé et la religion catholique à cette conférence. M. Bouchard vient de donner instruction à son avocat, Mre J. O. Beauregard, de prendre des procédures en dommages contre ce monsieur et contre l'association dont il se donne comme secrétaire. Ceci donnera à M. Bouchard l'occasion de prouver la fausseté de ces rapports et de faire connaître les dessous de la campagne de ceux qui écrivent contre lui dans nos gazettes politico-religieuses.

Vente par le Shérif

C. S. No. 11, St-Hyacinthe, LEONARD CHARBONNEAU, demandeur; contre LUDGER GAUTHIER, défendeur.
Les lots de terre sis dans le Township d'Acton, (Pointe d'Acton) connus aux plan et livre de renvoi officiels du dit Township sous les Nos 1-2-3-4, contenant en superficie 265 acres.
Pour être vendus à la porte de l'église de la ville d'Actonvale, le QUATORZE MAI prochain, (1918), à ONZE HRS A.M.
St-Hyacinthe, ce 23 avril 1918
JOS.-L. CORMIER, Shérif.

Le Canada brûle 30,000,000 de tonnes de charbon chaque année, dont 60 pour cent viennent des Etats-Unis.

Sheriff's Sale

S. C. No. 11, St-Hyacinthe, LEONARD CHARBONNEAU, plaintiff; against LUDGER GAUTHIER, defendant.
The lots nos 1-2-3-4, of the official plan and book of reference of the Township of Acton, containing 265 acres in superficie.
To be sold at the parochial church door of the town of ACTONVALE, on the 14th day of MAY next (1918), at ELEVEN o'clock in the forenoon.
St-Hyacinthe, 23 April 1918
JOS.-L. CORMIER, Sheriff

Les grands chemins parcourus sont ceux que du fond d'un siège usé, combine et recommence le paralytique.

L'ASSEMBLEE DE DIMANCHE DERNIER

La question du combustible --- La culture des lots vacants --- L'alimentation par le poisson.

L'assemblée de dimanche dernier convoquée par le conseil municipal dans la salle de l'Hôtel-de-Ville a attiré un nombre considérable de citoyens. La salle était bondée de personnes appartenant à toutes les classes de notre société.

Le conseil municipal en invitant les citoyens à cette réunion avait l'intention de les tenir au courant des principaux mouvements publics qui se font dans le moment pour diminuer le coût de la vie. Il n'y a pas de doute que le but du conseil a été atteint, et il est à espérer que les citoyens répondront à l'appel de nos gouvernements et de notre administration municipale pour aider à l'exécution des lois de protection contre l'accapement, qui ont été adoptées par les autorités fédérales, et pour encourager l'augmentation de la production des denrées alimentaires.

L'assemblée a été présidée par un de nos vieux citoyens, M. Michel Cadorette. Le maire Bouchard avait été chargé par le conseil municipal d'expliquer les différents sujets sur le tapis et il l'a fait dans une allocation qui a duré une heure environ.

Monsieur le maire a d'abord fait connaître que le conseil municipal avait décidé à sa dernière séance de nommer une commission locale pour contrôler la vente du charbon. Cette commission est composée du maire et de Messieurs les échevins Godard et Gobeille. M. J. S. Beaudet, notaire, agira comme secrétaire de ce bureau.

Cette commission a été nommée en vertu d'un décret du gouvernement fédéral donnant aux autorités municipales le pouvoir de nommer un contrôleur local du combustible, ou un bureau pour surveiller l'exécution de la loi pour la protection du consommateur.

Pour le moment aucun marchand de charbon ne peut livrer plus que 70% de la quantité de charbon requise pour l'hiver à quelque consommateur que ce soit utilisant plus que six tonnes de charbon par saison de froid. Cette loi a été adoptée pour permettre aux petits consommateurs de se procurer du charbon au moment où il se vend le plus bas prix.

Les commerçants de charbon pour se protéger peuvent exiger de leurs acheteurs la signature d'une formule attestant que la quantité achetée n'exécède pas 70% de la quantité de charbon qu'ils ont employée l'hiver dernier. Le marchand livrant plus que cette quantité s'expose à des amendes très lourdes s'il n'a pas en mains cette formule signée par son acheteur.

Le bureau local du combustible fera incessamment imprimer de ces formules pour les mettre à la disposition du public.

Une des principales occupations du bureau sera de voir à ce que les marchands de charbon ne vendent pas ce combustible plus cher que ne leur permet la loi.

Les profits de tous les intermédiaires sont actuellement fixés par la loi et il est facile de se rendre compte si la loi est respectée sur ce point. Le bureau local du combustible n'a pas dans l'idée d'entraver en quoi que ce soit la liberté du commerce du charbon, mais il verra à ce que cette liberté ne s'exerce que dans les limites qui sont fixées par la loi.

Le conseil a aussi l'intention d'acheter plusieurs centaines de cordes de bois pour protéger les citoyens contre la hausse excessive de ce combustible. Dans le cas du bois comme dans celui du charbon le conseil n'a pas l'intention de nuire au commerce honnête, mais il verra à protéger le consommateur contre toute hausse excessive.

M. le maire a rappelé ce que le conseil avait fait l'hiver dernier. Les pouvoirs qu'il avait étaient plutôt restreints mais il a néanmoins réussi à faire diminuer le coût du charbon de deux ou trois dollars la tonne et à empêcher le retour des prix exorbitants de la saison précédente.

Relativement à la question de la culture des lots vacants, M. le maire a expliqué que le conseil voyait ce mouvement d'un très bon œil et qu'il avait décidé de l'encourager en faisant la préparation de la terre. La ville paiera donc les frais de labour et de hersage des lots qui pourraient être mis à la disposition de ceux qui voudraient les cultiver.

La compagnie Le Crédit Maskoutain dont M. Bouchard est le gérant est prête à fournir gratuitement un grand nombre de lots pour culture maraîchère; le Syndicat Yamaska en a aussi un certain nombre à mettre à la disposition du public et Monsieur le curé de la paroisse Notre-Dame en a aussi offert plusieurs aux citoyens. Ceci veut dire qu'il y aura de la terre pour tous ceux qui voudront cultiver!

Le maire a expliqué que l'avance de l'heure rendrait plus facile la culture des lots vacants par les ouvriers; cette loi leur permettrait de jouir d'une heure de plus de lumière solaire le soir pour avoir soin de leurs jardinages. M. Bouchard approuve fortement cette loi de nature à rendre de grands services aux gens des villes sans nuire en quoi que ce soit aux populations de campagne. Il espère qu'on la laissera subsister même après la guerre.

Un agronome du gouvernement provincial sera aussi à la disposition des ouvriers pour leur donner des instructions pour la culture de leurs lots.

(Suite à la dernière page)

APRES LA GRIPPE

Vinol lui redonne sa force.

Canton, Miss.—"Je suis âgé de 75 ans, et après une attaque de grippe, j'étais resté faible et fragile, mais Vinol m'a procuré des bienfaits immenses. Il a guéri mon rhume, reconstruit mon énergie, de sorte que maintenant je me sens active et très bien". MDR. LIZZIE BALDWIN, Canton, Miss.

Vinol—notre exquis tonique de foie de morue et de fer, sans huile, aide à la digestion, enrichit le sang et produit l'énergie. Il est incomparable pour les rhumes chroniques ou les bronchites. Votre argent remboursé s'il ne produit pas ces effets.

J. H. E. BRODEUR, pharmacien et aussi à toutes les meilleurs pharmaciens de la province de Québec.

Le maïs flint (dur) pour la production du grain

Les maïs dur ou vieux (en anglais, flint) mériteraient d'être plus cultivés pour la production du grain dans l'Est du Canada. C'est une récolte dont on peut augmenter la production dans la crise alimentaire que nous traversons sans déranger en rien le système d'assolement adopté sur la ferme ou sans réduire les emblavures des autres céréales. Ce n'est pas augmenter la production que de réduire les semences d'une sorte de grain pour semer plus autre espèce. Pour produire plus de grain, il faut en cultiver plus. Or, le maïs est la récolte qui nous permettra d'obtenir cette augmentation sans préjudice à notre système de culture.

Utilisation

La valeur du grain de maïs réside dans ses qualités alimentaires.

Il n'a pas d'égal pour l'engraissement des bovins, des porcs et des volailles.

Donné rond ou concassé, il est utile dans la ration des poules pondeuses.

Le maïs en épis, employé judicieusement, peut être donné avec avantage aux chevaux.

Les épis petits et non murs peuvent être donnés sans perte à l'autome aux porcs d'engrais.

On peut le faire paître par les porcs dans le champ avec avantage. Il suffit, sur la ferme ordinaire, d'un acre ou deux pour engraisser les porcs. C'est une méthode que le cultivateur de l'Est se trouvera bien d'employer en ces jours où la main-d'œuvre est rare.

Les tiges fanées font un excellent fourrage pour les vaches tarées ou les jeunes bêtes.

Enfin le maïs peut devenir au Canada un facteur important dans l'alimentation humaine. On pourrait beaucoup accroître l'exportation du blé si l'on faisait un plus large emploi des aliments appétissants confectionnés avec de la farine de maïs.

Localités où cette récolte peut être cultivée

Le maïs à grain dur ne peut être cultivé que dans les régions où il mûrit en une saison normale. Ces régions sont presque toutes les anciennes parties de l'Ontario, les cantons de l'Est et plusieurs comtés au nord du St-Laurent et également beaucoup de districts dans les provinces maritimes. Les représentants régionaux de l'Ontario, à l'exception de ceux qui habitent dans les comtés du nord, disent que le maïs mûrit très bien dans leurs districts et que ce n'est pas cela qui empêche la culture. Le secrétaire de l'agriculture de Québec en dit autant pour sa province.

Variétés

La variété qui vient le mieux sur la plus grande partie de la région que nous venons d'indiquer est le Jaune de Québec No 28. C'est une variété à tiges courtes, donnant une production élevée de grain et venant à maturité en 110

AUX ELEVES EN VACANCES

La situation économique et politique du pays a forcé nos grands établissements d'éducation de fermer leurs portes pour une période de vacances beaucoup plus longue que d'habitude.

Plusieurs élèves sont exposés à être retardés dans leurs études.

Pour leur éviter ce désagrément L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LTÉE, de St-Hyacinthe, a décidé d'établir des cours spéciaux de vacances.

Les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants feront bien de correspondre avec notre principal pour connaître les avantages que ces cours offriront à leurs enfants et leur coût peu dispendieux.

Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée,
SAINT-HYACINTHE, B. LALIME, PRINCIPAL



Scientifiquement préparé. Saveur plaisante.

Tabac à Chiquer Copenhagen

Ce tabac est économique parce que vous ne le mâchez pas, il est simplement placé entre la lèvre inférieure et la gencive; par conséquent, il dure longtemps.

jours, en saison ordinaire, sur des sols bien égouttés. En saison suffisamment longue, le Longfellow et le Nord-Dakota de Saizer donnent autant de grain que le Jaune de Québec No 28, mais plus de fourrage. Ces variétés devraient être cultivées principalement dans le sud de l'Ontario mais elles mûrissent parfaitement dans certaines parties d'Ontario-est et de Québec. Les variétés plus précoces que le Jaune de Québec No 28 ne donnent pas une récolte proportionnelle au travail qu'elles exigent.

Main-d'œuvre

La culture du maïs à grain n'exige guère plus de travail que celle du maïs à ensilage. Il y a un travail en plus il est vrai, c'est l'épluchage, mais on peut en faire une soirée de réjouissance pour le voisinage.

Qui doit cultiver le maïs

Le laitier qui vend son lait à la buanderie locale est celui qui a le plus d'avantage à cultiver et à employer du maïs à grain. Il ne reçoit pas un prix assez élevé pour son lait pour qu'il puisse se consacrer exclusivement à cette industrie. Qu'il cultive donc un peu moins de maïs d'ensilage et un peu plus de maïs à grain pour la moulure. Il y trouvera son profit.

Il y a aussi le cultivateur qui désire produire plus de grain et qui ne veut pas pour cela rompre son système d'assolement.

En cultivant du maïs dur, il obtient du grain de ses plantes sarclées.

Enfin, il y a le cultivateur qui n'a pas de silo et qui désire augmenter sa récolte de plantes sarclées. Il peut cultiver le maïs à grain avec profit, il rend en même temps ses champs plus meubles et plus propres.

Semence

La semence de maïs est extrêmement rare, car cette récolte est très mal venue aux Etats-Unis et au Canada l'année dernière.

Le cultivateur qui désire en avoir doit consulter son représentant régional ou son agronome de district.

Dans toutes les localités où l'on cultive du maïs dur, on trouve ordinairement quelques hommes qui ont réussi à obtenir par la sélection des espèces, plus productives que les anciennes variétés. Ces hommes peuvent ne pas avoir eu jus qu'ici l'habitude de vendre leur maïs pour la semence mais les approvisionnements qu'ils possèdent sont précieux et ne doivent pas être négligés.

Conclusion

Tous ceux qui désirent cultiver cette récolte et qui ne réussiraient pas à se procurer de la semence cette saison devraient prendre des mesures pour se procurer cette semence cet automne, pour une autre année. Tant que les prix du maïs, des moulées et des bestiaux resteront aussi élevés qu'à l'heure actuelle, le maïs à grain sera l'une des récoltes les plus avantageuses que l'on peut cultiver sur la ferme. Le cultivateur qui se trouve dans une région où le maïs à grain peut mûrir fera bien d'en planter quelques acres, quand même il lui faudrait réduire d'autant l'étendue de sa plantation de maïs d'ensilage.

CHASSEZ LES BOUTONS ET LES ERUPTIONS

Au printemps, presque tout le monde a besoin d'un tonique

Un des signes les plus sûrs que le sang n'est pas en bon ordre, ce sont les boutons, les éruptions déplorables et l'eczéma qui se produisent fréquemment au moment du passage de l'hiver au printemps. Cela prouve que la longue période de vie enfermée pendant l'hiver a eu son effet sur le sang et qu'un tonique est nécessaire pour remettre le sang en bon ordre. Il y a

Cartes d'Affaires et Professionnelles

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE

Une bonne servante sachant faire l'ouvrage général d'une maison privée.
S'adresser à 320 Girouard.

ON DEMANDE

Des opératrices dans la confection des overalls, pantalons et chemises.
S'adresser
SALLE GAMACHE & LANGELIER,
Rue Mondor — St-Hyacinthe

A LOUER

Très belles chambres et salon avec pension si désiré. Aussi beau grand hangar avec chassis pouvant servir à placer effets divers ou pour une boutique de réparation.

Chez Mme R. BRODEUR
12 rue Piété,
en face de l'Académie Girouard.
jno

A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon.

Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Lackawanna, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois. Bois à la corde ou débité, croûtes, gravois d'amiante, etc., etc.
Aussi un stock de patate de 1er choix.
Un encouragement est sollicité sur garantie de satisfaction.
RUE GIROUARD, Coin de la rue St-Pascal
1272—jno Tél. Bell 264



1-1-18

Perdu

La personne qui rapportera la paire de lunettes perdue vers le 20 octobre entre le Théâtre Corona et le No. 240 Cascades sera récompensée.
j.n.o.

TELEPHONE 423.

Dr A. BÉDARD
CHIRURGIEN DENTISTE
190 GIROUARD,
12-12-17 ST-HYACINTHE.

J. S. Beaudet
Notaire.

Argent à prêter, — Assurance
3 RUE DU PALAIS,
ST-HYACINTHE P. Q.
16-6-18

Dr. Leon Archambault
DENTISTE
Spécialiste pour Dentiers
COP. SAINT-DENIS ET RACHEL-75 MONTREAL
4-4-19

Achetez le "Charivari"

Journal humoristique, publié toutes les semaines à 16 pages, en vente chez

ST-JEAN & FRERE,
Marchands de journaux
14-11-17 St-Hyacinthe

Mlle M. B. Choquet

Garde-Malade
— Diplômée —

324 Girouard, St-Hyacinthe

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prélarts, Portières
et Rideaux

Chez

EUG. L. DESAUTELS
222-226 Cascades, St-Hyacinthe
12-2-18

Horaire des Trains

Aux différentes gares

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heure de départ des trains
x 9 22 a.m. † 5 41 p. m. pour Sherbrook, Cooticook, Island Pond et Portland.

x 7 30 a. m. † 10 32 p. m. et † 5 22 p.m. pour Montréal Toronto, et Etats-Unis et l'Ouest.

Heure de l'arrivée des trains
x 9 22 a. m. † 5 41 p.m. de Montréal Toronto et de l'Ouest.

† 10 32 a. m. et † 5 22 p. m. de Portland, Island Pond Cooticook et Sherbrooke.

x 10 32 a.m. de Victoriaville et Levis.

† Tous les jours.
x tous les jours, dimanche excepté.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest O. Picard, agent pour la ville 35 rue Laframboise ou à F. C. Bouvette chef de gare.

The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

A commencer le 30 septembre, 1917, il y aura changement d'horaire sur le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern. Pour plus amples renseignements au sujet des trains, s'adresser à l'agent de billets

N. J. FERGUSON,
Gen. Passenger Agent.
L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe
Téléphone 28.

LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Tous les jours excepté le dimanche.
8.11 a.m. et 3.40 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

12.15 a.m. et 7.50 p.m. pour Saint Guillaume et stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montreal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à
R. E. CODERRE,
125 Rue Cascades.
Agent de Billet.
Tél. 70

ANNONCEZ DANS LE CLAIRON

peu de personnes qui n'aient pas besoin d'un tonique à cette saison. Le mauvais sang ne se manifeste pas seulement par des éruptions qui défigurent. A cette même condition sont dues les attaques de rhumatisme et de lumbago, les violentes douleurs de la sciatique et de la névralgie, un pauvre appétit et un désir d'éviter tout effort. Vous ne pouvez pas guérir ces affections par l'emploi de purgatif—vous avez besoin d'un tonique et uniquement d'un tonique. Parmi les médicaments, il n'en est pas qui égale les Pilules Roses du Dr Williams, pour leur pouvoir tonique, reconstituant, rétablissant les nerfs. Chaque dose de ce médicament fait un riche sang nouveau qui chasse au dehors les impuretés, stimule tous les organes et donne la sensation de santé nouvelle et d'énergie aux hommes, aux femmes et aux enfants faibles fatigués, souffrants. Si vous n'êtes pas dans votre assiette, essayez ce médicament et

voyez comme il ramène rapidement l'appétit, relève les esprits abattus et remplit vos veines d'un sang nouveau et salubre.

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez n'importe quel marchand de remèdes ou vous en faire envoyer par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

ENTRE UNIVERSITAIRES

Béret, le plus myope de la "bande" n'ose pas sortir le soir.

Médecin, narquois: mais, dis-moi, pourquoi?

—Vois-tu! moi, je ne verrais pas les autos.

Thémin, qui ne refuse jamais un conseil, l'avise aussitôt:

Pristi! fais-toi poser des lanternes, les autos te verront, eux!...

Avis aux Dyspeptiques

Mesdames, Messieurs:—

Vous n'êtes pas dyspeptiques par plaisir. N'aimeriez-vous pas vous guérir de cette triste maladie en prenant des remèdes NATURELS.

Nous garantissons que "LES PASTILLES VEGETALES ANTI-DYSPEPTIQUES D'ELZ LALIBERTÉ" guériront n'importe quel cas de dyspeptie.
Prix: 50 CTS LA BOITE

En vente au Laboratoire de Remèdes Végétales d'Elz Laliberté, Enrg. 420, rue Ste-Catherine Est, Montréal. ou chez ELZ. D. ST-ONGE, 225 rue Cascades, St-Hyacinthe, Qn.

CANADA
Province de Québec,
District de St-Hyacinthe.
No. 57

COUR SUPERIEURE

Dame Marie Louise Lapierre, épouse commune en biens de Joseph Avila Viger, médecin, de la cité et du district de St-Hyacinthe, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit mari.

St-Hyacinthe, 27 mars 1918.
FONTAINE & CHAGNON,
Avocats de la demanderesse.

La fabrication du fromage de crème

De temps à autre, la plupart des cultivateurs laitiers éprouvent des difficultés à vendre avantageusement leurs produits. C'est peut-être parce que ces produits ne sont pas demandés sur le marché ou encore parce que leur qualité n'est pas ce qu'elle devrait être. La ferme expérimentale d'Agassiz, C.-B., a vendu ses produits laitiers sous bien des formes différentes. L'une des plus avantageuses de ces formes est le fromage de crème.

Le fromage de crème paraît être le plus apprécié de tous les fromages mous. Il se fabrique facilement sur la ferme et n'exige que très peu d'appareils spéciaux. Les frais de fabrication et d'emballage sont peu élevés, et c'est une industrie tout indiquée pour le producteur qui se trouve à une distance raisonnable du marché. C'est une méthode fort avantageuse de vendre la crème. En temps frais nous avons pu conserver ce fromage pendant huit à dix jours sans noter de détérioration sensible de qualité, mais comme l'évaporation se continue sans interruption, le fromage ne pèse plus le poids régulier au bout de ce temps, à moins qu'on ne lui ait donné un surplus de poids en le fabricant. Il est donc bon de le mettre sur le marché aussi frais que possible.

La demande est encore limitée, mais elle paraît être en voie d'augmentation. Nous avons vendu en ces quelques derniers mois 5,420 de ces fromages dans la ville de Vancouver, au prix de gros de 15 cents pièce ce qui représente une somme totale de \$813.00 obtenue pour ce produit l'année dernière. Chaque fromage pèse six onces et nous en fabriquons environ dix douzaines par semaine avec 170 livres de crème à douze pour cent. Notre crème nous est donc payée quatre-vingt-dix cents par livre de gras de beurre, et le petit lait nous reste pour l'alimentation.

Ce fromage a une forme cylindrique d'un pouce et demi de profondeur et un diamètre de trois pouces. On l'emmoûle dans du coton à fromage, et on le met, pour l'expédition, dans un carton propre. C'est un fromage bon marché, d'une grosseur commode pour la table. Les pique-niqueurs s'en servent en guise de viande et pour faire des sandwiches. C'est également un mets délicieux, servi avec de la laitue, du céleri ou l'une ou l'autre des différentes espèces de salades.

Le procédé de fabrication est décrit en détail dans la circulaire d'exposition No 22, que l'on peut obtenir en s'adressant à une ferme expérimentale.

UN BON REMÈDE POUR LE BÈBE

Rien ne peut égaler les Tablettes Baby's Own comme remède pour les petits. Elles sont un laxatif doux mais dont l'action se fait sentir, et ne manquent jamais de soulager la constipation, les coliques, les rhumes et les fièvres bénignes.

Quand une mère les a employées une fois, elle ne veut rien autre chose. A leur sujet, Mme Saluste Pelletier, St-Damase des Aulnaies Qué., écrit: "Je garde toujours une boîte de Tablettes Baby's Own à la maison. Elles sont le meilleur remède que je connaisse pour les petits, et il me serait impossible de m'en passer."

Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25c la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville Ont.

Méthodes de culture pour l'Est du Canada

Les façons culturales sont un facteur très important dans la production des récoltes. Elles ont été l'objet en ces dernières années d'une enquête approfondie à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa et à plusieurs des stations annexées de l'Est. Les résultats obtenus nous permettent de faire les recommandations suivantes qui s'appliquent aux conditions ordinaires sur les fermes de l'Est.

Façons culturales et machines

Le labour est la façon culturale fondamentale, celle qui sert de base à toutes les autres. A ce titre, il est donc très important et doit être exécuté avec soin et jugement. On ne saurait établir de règles précises relativement au labour, mais on peut dire cependant que l'on ne doit mettre la charrue en marche que lorsque le sol est en état d'être labouré, c'est-à-dire quand il n'est pas trop humide, surtout s'il se compose d'une argile lourde. Faites un labour profond en automne, mais sans descendre au-delà de la couche productive de surface, afin d'avoir un guéret bien dressé. Au printemps, faites un labour superficiel pour avoir un guéret plat. Labourez bien, retournez toute la planche pour avoir des sillons et des planches droits et égaux. Le cultivateur doit pouvoir être fier de ses labours, car ils réfléchissent son caractère; ils servent de modèle pour les autres opérations, et encouragent les voisins bien disposés, mais moins soigneux, à mieux faire.

Herseage

De tous les instruments employés pour préparer le sol labouré à recevoir la semence, le disque (herse à disques) est le meilleur. On doit disquer jusqu'à ce que la surface du sol soit lisse et friable et que la sous-surface soit ferme et bien tassée. C'est une condition essentielle au succès.

La herse trainante ou herse à pointes est utile également dans la préparation du sol; venant après le disque ou le rouleau, elle rétablit le tapis de poussière à la surface du sol qui empêche l'évaporation de l'humidité. Elle est utile également dans la plantation du maïs, où on peut l'employer quelques jours après les semences et même lorsque le blé d'Inde est levé, pour réchauffer le sol, détruire les mauvaises herbes, encourager la germination des graines de mauvaises herbes et afin de rétablir le tapis de poussière essentiel.

Semences

On sème maintenant au moyen d'un semoir en rangs. Il existe plusieurs machines de ce genre sur le marché, mais le semoir à disque simple est peut-être le plus apprécié.

Roulage

On emploie trop souvent le rouleau pour finir la surface du sol après les semences. Sur les sols légers, ce mode d'emploi peut être avantageux, mais même là, il doit être suivi de la herse trainante afin de rompre la surface lisse. Mais la fonction principale du rouleau doit être de tasser et d'émietter le sol avant les semences. Il ne faut pas s'en servir sur les sols très humides, spécialement les sols argileux; qu'on laisse d'abord la surface sécher puis qu'on emploie le rouleau pour rompre la croûte.

Si vous devez acheter une machine, n'oubliez pas que les grosses machines qui exigent de trois à six chevaux conduits par un charretier permettent de réaliser une grande économie de main-d'œuvre. Elles ménagent également le travail

SANS EXCEPTION LE MEILLEUR PLACEMENT MUNICIPAL AU CANADA CINQ ANS 6 P.C.

OBLIGATIONS DE LA CITE DE MONTREAL

REMBOURSABLES DANS CINQ ANS— Le 1er Décembre 1922
En coupures de \$100, \$500 et \$1,000
Titres au Porteur ou Nominatifs (enregistrés)
Intérêt à 6% payable semi-annuellement les 1ers juin et décembre.

TOUTE LA PROPRIETE FONCIERE IMPOSABLE de Montréal — sans distinction — est RESPONSABLE du CAPITAL et de L'INTERET de ces obligations, avec PRIORITE ABSOLUE sur toutes les HYPOTHEQUES.

DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE

RENE-T. LECLERC

Courtier en Valeurs de Placement

160 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.
Téléphone: Main 1260 et 1261. (Maison fondée en 1901).

NOUS POSSEDONS ET OFFRONS EN VENTE

\$450,000.00

D'OBLIGATIONS DE LA

Cite de Verdun A 6 P.C.

ECHEANT DANS 5 ANS DU 1er MARS 1918

PRIX: LE PAIR ET INTERETS ACCRUS

N. B. — La CITE DE VERDUN avec sa population de 30,000 est la troisième en importance dans la province de Québec; or, comme elle est une des villes les mieux administrées dans l'île de Montréal, il s'ensuit que ses obligations devraient être aussi recherchées que celles d'Outremont, dont \$1,500,000 viennent d'être absorbées par le public en moins de 2 mois.

CONSULTEZ VOTRE NOTAIRE SUR LA VALEUR DE CE PLACEMENT.

Versailles, Vidricaire & Boulais,

Banquiers LIMITEE

EDIFICE VERSAILLES

90 rue St-Jacques - - - Montréal

Tél. Main 8745-8746

LOGEMENT A LOUER

Un magnifique logement de cinq appartements, situé au No 19 rue St-Pierre, avec en plus une très bonne écurie, remise pour voitures, grenier à foin, poulailler, et plusieurs autres commodités. Excellentes conditions. S'adresser à A.S. COMEAU, commerçant de foin, 155 rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

Boiler Makers and Roundhouse Fitters

ON DEMANDE immédiatement six "roundhouse fitters" et deux "boiler makers" de seconde classe. S'adresser à

J. D. McCUAIG, contremaître dans les locomotives.

TURCOT - MONTREAL.

LOGEMENT A LOUER

Un très beau logement, rue St-Simon, comprenant huit appartements, chauffé à l'eau chaude, avec chambre de bain, électricité, fixtures, cave en ciment, et toutes les commodités d'un logement moderne. Bonne condition. Aussi, une très bonne place pour laquelle voudrait un garage pour son automobile. S'adresser à

JOSEPH LUSSIER, Entrepreneur de pompes funèbres. RUE ST-SIMON.

Commis demandé

On demande un BON COMMIS ayant de l'expérience, pour travailler dans une épicerie. S'adresser à

BAZINET & BRODEUR, Rue St-Simon, St-Hyacinthe.

Un Remède contre la Constipation

Un pharmacien dit: "Il y a déjà plus de 30 ans que je recommande l'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Carrall de la Mère Seigel pour guérir radicalement la constipation et l'indigestion. C'est un vieux remède digne de confiance qui ne manque jamais à la tâche. Procurez-vous le véritable, les pharmaciens le vendent."

Si le premier effet de l'amour, c'est d'inspirer un grand respect; l'on a de la vénération pour ce que l'on aime. Il est bien juste: on reconnaît rien au monde de grand comme cela. — Pascal.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or gands des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville. Nous attirons votre attention sur nos Tapis en laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité. Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis habiles, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

81 TEL. BELL BUREAU 14 RUE ST-DENIS
92 " " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE

W. AMYOT

Représentant de "LA PROVINCIALE". assurance-vie. Seule compagnie donnant des bénéfices pour maladies et en cas de mort.

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE A VENDRE OU A ECHANGER. Spécialité: CIGARES.

ST-HYACINTHE



L'EUREKA

TOUJOURS PRETE A TRAVAILLER

Voici la saison du grand ménage qui commence, toute famille devrait se procurer ce nettoyeur.

Vous n'avez pas besoin d'aucune connaissance d'électricité pour vous servir de l'Eureka.

Avec l'Eureka vous ménagez vos tapis, tandis que les balais ordinaires les usent et les déchirent.

L'Eureka pèse seulement que dix livres, vous pouvez la monter ou la descendre dans un escalier sans vous fatiguer.

Avec l'Eureka vous pouvez facilement nettoyer les calorifères, portières, sofas, matelas, et toutes fournitures de maison.

Faites-en l'essai gratuit immédiatement.



Southern Canada Power Co., Limited

CONTROLANT LA CIE DE GAZ ELECTRICITE ET POUVOIR

255 RUE CASCADES TEL. 3208 ST-HYACINTHE, QUE.



ANNONCEZ DANS LE "CLAIRON"

TABAC À CHIQUER COPENHAGEN

L'usage du tabac à chiquer Copenhague diffère entièrement du tabac à chiquer sous sa forme ordinaire.

Prenez-en une petite pincée pour commencer, placez-la entre la lèvre inférieure et la gencive, au milieu.

Ensuite, vous pouvez augmenter la quantité graduellement jusqu'à ce que le goût soit aussi prononcé que vous le désirez.

Le Tabac à chiquer Copenhague étant granulé, produit son effet immédiatement par le fait même.

Par conséquent, une pincée vous suffira pour en apprécier la saveur et durera longtemps; ce qui démontre que le tabac à chiquer Copenhague est économique et de qualité supérieure.

Nouvelles Locales

A L'EMPLOI DU CORONA

M. Hector Tanguay, qui est depuis quelque temps le directeur du Théâtre Bijou, vient d'engager ses services au Théâtre Corona, où il jouera le piano. C'est une heureuse acquisition pour le Corona.

Comme M. Tanguay aura beaucoup de loisirs, il a décidé de les occuper en enseignant le piano. Gradué du collège de musique de Vargo, Dakota-Nord, il est très bien qualifié pour faire un excellent professeur, et nous ne doutons pas qu'il sera très encouragé, ayant l'assurance que tous ses élèves remporteront de brillants succès en musique. M. Tanguay donnera une préparation immédiate aux diplômés.

Nous lui souhaitons bonne chance.

RECEPTION

Lundi soir, 22 avril, Mlles Harmina, Alméda et Cora Durocher invitaient leurs amis à une grande réception donnée à l'occasion de leur passage à St-Hyacinthe, en voyage de nocce, de M. et Mme Archée Lavallée, de Lowell Mass. Ce furent des heures bien bonnes celles vécues ce soir-là, par les invités de Mlles Durocher. On fit de la très bonne musique. Il y eut chant par Mlles Corinne Beaupré, Claire Lalime, Béatrice Baron et MM. Archée Lavallée, M. Dandeneau, C.E. Héon, G.H. Durocher, et déclamation par Mlle Rhéa Jodoin.

On fit aussi un peu de sauterie. En un mot, on s'amusa on ne peut plus agréablement. A minuit, on eut à faire honneur à un réveillon des mieux servis, qui couronna cette soirée dont chaque invité conservera un agréable souvenir.

Parmi les invités on remarquait Mlles Corinne Beaupré, Blanche Bertrand, Mme R.E. Coderre, Mlles Rhéa Jodoin, Rose-Hélène Langevin, Marguerite et Eugénie Piuze, Rosa et Béatrice Baron, Eléonore et Anna Bourbeau, Blanche, Eva et Bernadette Picard, M. et Mme Pierre Lavallée, MM. C.E. Héon, Gérald Brousseau, M. Dandeneau, G.H. Durocher, René Picard et Gaston Beauregard.

SUCCES EN MUSIQUE

Mlle Majella Robert, fille adoptive de M. Arthur Robert, citoyen bien connu de cette ville, a reçu du Dominion College of Music, aux examens d'avril, son diplôme de piano cours supérieur (senior).

Mlle Robert est l'élève de Mme Veuve L. Clapin, autrefois de cette ville.

PERSONNEL

M. J. A. R. Morin, bijoutier en notre ville, et Mme Morin, sont partis la semaine dernière pour un voyage aux Etats-Unis, où ils visiteront les principales villes.

FEU M. CONRAD GODIN

Lundi dernier, d'imposantes funérailles étaient faites à M. Conrad Godin, du village de la Providence, décédé la semaine dernière à l'âge de vingt ans.

Conrad Godin était un jeune homme remarquable parmi notre jeunesse. La mort l'a pris bien jeune à la vie, mais il était mûr pour un monde meilleur. Il était exemplaire pour tous ses amis qui le considéraient beaucoup, et sa mort crée de profonds regrets chez tous ceux qui l'ont connu.

Il était le fils de feu M. Alfred Godin, décédé il y a quelques mois à peine, et de Dame Délima Morin; le neveu de MM. Joseph Morin, auditeur provincial, Horace Morin, président de la Société d'Agriculture du comté de St-Hyacinthe, et J.H. Morin, comptable au bureau de la corporation de cette ville, et le cousin de M. René Morin, ex-maire de St-Hyacinthe.

Le deuil était conduit par M. J.L. Godin, avocat de Montréal et frère du défunt, et le cortège funèbre était très nombreux. La fanfare du patronage St-Vincent de Paul, dont le jeune Godin faisait partie, précédait le cortège.

Tel. Bell 515

191 Girouard

L. H. TANGUAY,

PROFESSEUR DE PIANO

Gradué du collège de musique de Vargo, Dakota-Nord.

Préparation immédiate aux diplômés.

COURRIER DE LA PRESENTATION

Un joyeux parti de sucre, organisé par MM. Alphonse Loïselle, Joseph Desgranges, Augustin Bazinet, Uldège Bazinet et Michel Beauregard, a eu lieu à La Présentation, le 14 du courant. Un magnifique dîner fut servi à la cabane. Il y eut chant, musique discours et danse. On s'amuse généralement très bien en ces occasions, mais jamais peut-être parti de sucre fut plus joyeux que celui-là. Et tous les invités s'accordent pour en féliciter chaleureusement les organisateurs. C'est avec beaucoup de regret que, vers les six heures de l'après-midi, on dut songer au retour, et chacun de dire aux autres: A l'année prochaine!

Voici les noms de ceux qui répondirent à l'invitation: Messieurs et Mesdames Wilfrid Chabot, Joseph Morin, Epiphane Bérard, Aurèle Morin, Emile Chabot, Toussaint Marcarère, Ovide Chabot, Ernest Chabot, Rosario Bérard, Arthur Chabot, Louis Bousquet, Esdras Bousquet, Adonai Blanchette, Irénée Loïselle, Osias Beauregard, Eugène Beauregard, Ovide Bazinet, Cyrille Daigle, Uldège Bazinet, Albert Beauregard, Augustin Bazinet, Joseph Desgranges, Alphonse Loïselle, Louis Desloges, Joseph Hébert, Clément Hébert, J. Bte. Duphily, Elie Giasson, Arsène Patenaude, Napoléon Michon, Joseph Duphily, Ernest Bourassa, Albert Roy, Joseph Lapierre, Elzéar Pratte, Joseph Prévost, Ovide Prévost, Stanislas Lussier, Mesdemoiselles Maria Couillard, Yvonne Hébert, Dorila Bérard, Fréda Charron, Henriette Hébert, Régina Chabot, Angéline et Rosa Bousquet, Blanche Morin, Albina Beauregard, Iréna Loïselle, Simonne Desgranges, Alice et Lorette Bérard, Antoinette Loïselle, Messieurs Donat Morin, Alphonse Bérard, Amédée Chabot, Armand Bousquet, Joseph et Albany Michon, Paul Bousquet, Elzéar Bazinet, Josaphat Desgranges, Antoine Bousquet, Albert Guilbert, Josaphat Loïselle, Emile Hébert, Paul Pratte, Rémi et Raoul Pratte, Albert Couillard et plusieurs autres dont on ne se rappelle pas les noms.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTÊMES

Avril 17—Marie, Claire, Henriette, fille de Victor Mongeau et de Yvonne Malo. Parrain et marraine, Armand Mongeau et Alida Denis.

Avril 18—Joseph, Amédée, Paul Emile, fils de Donat Guilbault et de Amanda Laporte. Parrain et marraine, Joseph Guilbault et Valéda Daisy.

Avril 22—Emile, Nicholas, fils de Elie Souaid et de Marie Barocat. Parrain et marraine, Asef Abi et Alice Souaid.

Avril 22—Marie, Annette, Emilienne, Cécile, fille de feu Emile Desrosiers et de Eva Sincennes. Parrain et marraine, J. D. Desrosiers et Rose-Alma Desjardins.

Avril 23—Marie, Florida, fille de Couillard St-Germain, et de Eva L'Heureux. Parrain et marraine J. L. Cormier et Florida L'Heureux.

MARIAGES

Avril 22—Entre Napoléon Pelletier, fils de Napoléon Pelletier et de Délima Bélair, et Rose-Hilda Lussier, fille de feu Hormidas Lussier et de Clémentine Forcier, tous deux de cette ville.

Avril 22—Entre Aristide Richer, fils de Aristide Richer et de Alexina Lépine, et Marie-Anne Lussier, fille de feu Hormidas Lussier et de Clémentine Forcier, tous deux de cette ville.

Avril 22—Entre David Petit, fils de Joachim Petit et de Rosalie Lamothe, et Léa Michaud, fille de Johnny Michaud et de Lydia St-Pierre, tous deux de cette ville.

Avril 23—Entre Cléophas Claing, de St-Thomas d'Aquin, fils de Cléophas Claing et de feu Mathilde Lemire, et Rose-Alba Loïselle, fille de Lévis Loïselle et de feu Anna St-Onge.

SÉPULTURES

Avril 18—Maurice-Victor Lagassé, fils de Oscar Lagassé et de Clara Donais, 1 mois.

Avril 22—Joseph Lavigne, époux de Rosilda Moquin, 54 ans.

Avril 22—Hélène Crépeau, dite Sœur Marie Thérèse, fille de Jacques Crépeau et de Geneviève Letendre, 66 ans.

Notre-Dame du Rosaire

BAPTÊMES

Avril 17—Joseph, Paul-Emile, Ernest, fils de Samuel Moreau et de Angéline Tanguay. Parrain et marraine, Paul Tanguay et Parmélie Laprade.

Avril 19—Joseph, Roland, Frédéric, fils de Guillaume Choquette et de Victorine Boissy. Parrain et marraine, Frédéric Choquette et Ordina Racicot.

Avril 20—Zéphirin, Georges, Etienne, Roger, fils de Louis Allard et de Robéa Bernard. Parrain et marraine, Zéphirin Allard et Scholastique Fontaine.

SÉPULTURES

Avril 18—Georges Déragon, 16 ans et 6 mois.

Avril 22—Joseph-Léon-Conrad Godin, fils de feu Alfred Godin, 20 ans.

AUX AUTOMOBILISTES DU DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Ayant pris l'agence pour la vente des pneus PATRIDGE, je vous sollicite de venir voir cette marchandise avant d'acheter.

Vous pourrez vous adresser chez
B. BELANGER,
135 Cascades, St-Hyacinthe.

Chronique Municipale

SEANCE DU 24 AVRIL

Sont présents: Son Honneur le Maire Bouchard et les échevins Bélanger, Gobeille, Gosselin, Benoit, Godbout et Guillet formant quorum.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance, il est proposé par l'échevin Guillet, secondé par l'échevin Gosselin, que le règlement No 240 concernant le tarif des charretiers, amendement le règlement No 36 soit adopté. Adopté.

Lue la lettre de la Cie F.X. Bertrand, au sujet des prix des compteurs Hersey.

Il est proposé par l'échevin Bélanger, secondé par l'échevin Godbout, que le surintendant de l'aqueduc soit autorisé à acheter les compteurs d'eau dont il a besoin pour se rendre compte de la quantité d'eau prise par les bouilloires à vapeur. Adopté.

Lue la lettre de M. G. René Richer, architecte, offrant ses services pour préparer les croquis, etc., de l'école technique.

L'échevin Bélanger donne avis qu'à la prochaine séance il proposera que la somme de \$500 soit mise à la disposition du Comité des Finances pour faire préparer les croquis, faire les estimations et tout le travail préliminaire des plans de l'école technique.

Il est proposé par l'échevin Gobeille, secondé par l'échevin Gosselin, que le constable Elie Senécal soit nommé inspecteur des cheminées, et reçoive des ordres de faire faire le ramonage des cheminées aussitôt que faire se pourra. Adopté.

Il est proposé par l'échevin Bélanger, secondé par l'échevin Benoit, que des licences de restaurant soient accordées à MM. Théodore Fouriozos, Napoléon Prahales, Mme W. Cusson, MM. Arthur Desgranges, Horace Robinson, Low Wong, La Cie de Théâtre et Emile Bouchard. Adopté.

Il est proposé par l'échevin Bélanger, secondé par l'échevin Benoit qu'une licence pour six tables de jeu soit accordée à M. Emile Bouchard. Adopté.

Lu la requête des pompiers volontaires demandant une augmentation de salaire.

Il est proposé par l'échevin Godbout, secondé par l'échevin Bélanger, que la requête des pompiers volontaires, demandant une augmentation de salaire, soit refusée, vu les conditions financières de la ville. Adopté.

Lue la lettre de M. Valmore Dussault demandant à louer la parcelle de terrain que la cité possède sur la rue Ste-Anne, et contigue à son immeuble.

Il est proposé par l'échevin Bélanger, secondé par l'échevin Gobeille, que la ville loue la parcelle de terrain mentionnée dans la lettre de M. Dussault au prix de \$1 par année, la ville se réservant le droit de mettre fin à ce bail quand elle le voudra; et que Son Honneur le maire et le greffier soient autorisés à signer tout bail à cette fin. Adopté.

Lue la lettre du constable Elie Senécal, demandant de fixer le prix de chaque repas fourni aux prisonniers à 25 centins.

Il est proposé par l'échevin Guillet, secondé par l'échevin Gosselin, qu'il soit fait droit à la demande contenue dans la lettre de M. Elie Senécal, constable. Adopté.

Le conseil s'ajourne en séance ordinaire à mercredi, 1 mai 1918, aux lieu et heure ordinaires.

THEATRE CORONA

SAMEDI, 27 AVRIL,

Un jour seulement en matinée et soirée.

NEIRDA, le célèbre magicien-illusionniste dans ses tours étonnants de passe-passe et de prestidigitation

ET
ROBERT WANNIK et DORIS KENYON dans

L'HOMME QUI PERDIT LA MÉMOIRE

C'est l'histoire d'un malheureux auquel la boisson et l'opium firent perdre la mémoire. S'étant corrigé, il décide d'aider ses semblables à ne pas tomber dans ses erreurs. Une émouvante histoire d'amour est mêlée à la lutte qui se termine, pour lui, par une victoire.

Gazette de Pathé, Comédie et seizième épisode du Vaisseau Mystérieux, intitulé: **Le Mariage Forcé.**

Remarquez que notre programme est maintenant changé au complet le samedi et que nous ne le donnons qu'un jour seulement.

Bien que nous ayons ajouté la grande attraction donnée par Neirda nous ne chargeons que les prix ordinaires.

DIMANCHE et LUNDI, 28 et 29 AVRIL.

LA LANGUE FOURCHUE

Le diable a les sabots fendus et ses meilleures agentes ont la langue fourchue, dit un proverbe russe. Venez voir ce qui arriva à une femme qui voulut calomnier une innocente jeune fille. Grand film russe de Pathé en cinq rouleaux.

Grande Comédie en deux rouleaux: **Quand le Trèfle est Atout;** Gazette de Pathé et huitième épisode de l'Anneau Fatal, intitulé: **Le Commutateur dans le Coffre-Fort.**

MARDI et MERCREDI, 30 Avril et 1er Mai.

La célèbre JUNE CAPRICE dans

LE RÊVE DE CHAQUE JEUNE FILLE

Une des meilleures productions de JUNE CAPRICE. Elle plaira particulièrement aux jeunes filles qui rêvent toutes d'épouser un homme idéal. Qu'elles ne manquent pas de venir voir comment ce rêve s'est réalisé pour June Caprice dans son rôle de Gretchen. L'histoire est très impressionnante et qui veut dire que cette production Fox plaira à tous, hommes, femmes, jeunes et vieux.

Comédie et dixième épisode des Sept Perles, intitulé: **Le Guec-Apens.**

Matinées tous les Samedis et Dimanches à 2 heures P. M.

ADMISSIONS: ORCHESTRE 15 CTS, BALCON 10 CTS.
Quelques Sièges Réservés à 20 cts.

L'ASSEMBLEE DE DIMANCHE DERNIER

(Suite de la 1ère page)

Les ouvriers qui désiraient obtenir des lots pour cultiver n'auront qu'à donner leurs noms au notaire Beudet.

Quant à l'alimentation par le poisson le maire a expliqué que le gouvernement fédéral faisait une campagne intensive pour induire nos populations à manger plus de poisson. Nos océans sont des réservoirs inépuisables de poisson à chair succulente et en ce moment où les viandes se vendent si cher on prétend que l'alimentation par le poisson est de beaucoup moins dispendieuse.

Le gouvernement a l'intention d'établir avec le concours des marchands en gros de poisson un système de transport rapide avec wagons-glacières qui permettrait de vendre le poisson de mer ici dans un excellent état de conservation et à des prix relativement très bas.

Pour avoir le poisson de mer en excellente condition à St-Hyacinthe, il faudrait que nos commerçants se muniraient de glacières convenables et s'entendraient avec les commerçants en gros pour obtenir un service efficace.

Le conseil est à la disposition de ceux qui auraient besoin de son concours pour favoriser ce commerce à St-Hyacinthe.

Si les ouvriers croient qu'ils trouveraient avantages à se nourrir de poisson à certains jours de semaine qu'ils demandent à leurs marchands des provisions de leur fournir du poisson à bon marché.

L'assemblée a écouté avec beaucoup d'attention les remarques du maire et lorsqu'elle a été terminée au-delà de cinquante personnes ont donné leurs noms au notaire Beudet pour obtenir des lots de culture.

Nous sommes heureux de constater l'intérêt que notre population porte à cette question vitale du haut coût de la vie. Il n'y a pas de doute que, grâce à cet esprit public et à l'activité de notre conseil, le coût de la vie sera au moins maintenu dans les bornes au-delà desquelles la loi ne lui permet pas d'aller.

Il convient aussi de féliciter les membres du conseil municipal de l'initiative qu'ils prennent pour renseigner les citoyens par des assemblées publiques sur les questions importantes qui se présentent. Ces assemblées sont de nature à rendre beaucoup plus de services que celles qui sont tenues en temps d'élections; elles indiquent aussi que nos représentants pensent à leurs électeurs, même en dehors du temps où ils ont besoin de leurs votes. Et ce n'est pas peu dire en ce temps où l'intérêt personnel a presque tout pris la place de l'intérêt public.